

# LE RÉVEIL LYONNAIS

JOURNAL QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN RADICAL INDÉPENDANT

ABONNEMENTS :  
 TROIS MOIS. . . . . 6 fr.  
 SIX MOIS . . . . . 10  
 UN AN . . . . . 18

Directeurs : MM. TONY LOUP et H. ALBERT

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LYON. — 6, QUAI DE LA GUILLOTIÈRE, 6 — LYON.

LES ANNONCES ET RÉCLAMES  
sont reçues exclusivementChez M. V. Fournier  
14, RUE CONFORT, 14

## ELECTIONS LÉGISLATIVES

Du 4 Septembre 1881

2<sup>e</sup> ET 3<sup>e</sup> CIRCONSCRIPTIONS DE LYONCandidat du Comité Central des  
Républicains radicaux

### BONNET-DUVERDIER

DÉPUTÉ SORTANT

## A NOS LECTEURS

Au premier jour, LE RÉVEIL LYONNAIS paraîtra en grand format à 5 centimes et sera imprimé sur une machine rotative, système Marinoni.

En attendant, nous prions nos amis de nous excuser, s'il n'est pas possible de fournir la quantité de journaux nécessaire aux besoins de la démocratie lyonnaise.

## LES CONVICTS

Ouvriers des faubourgs, vous, les douze mille qui avez voté pour M. Bonnet-Duverdier, vous êtes des convicts : un journal ose porter cette accusation odieuse. Ce journal c'est le *Courrier de Lyon*.

Il fut un temps où le journalisme était un tournoi. Des vaillants occupaient la lice, on ne se battait qu'à armes courtoises. La presse était respectée, car elle se respectait. On ne mettait point de boue au fond des écritoirs ; jamais, la presse ne fut plus forte ; elle menait l'opinion publique et c'est en vain que les rois lui préparaient des baillons. Aujourd'hui l'invective a remplacé l'esprit, la diffamation le raisonnement. Et l'on voit un Barthens, où jadis on rencontrait un Armand Carrel, un Adolphe Thiers, un Neftzer, ou un Manuel.

L'élection de Bonnet-Duverdier passionne l'opinion publique, la lutte est vive. Il s'agit de venger un honnête homme d'un injuste soupçon, puis, c'est une question de discipline républicaine. La parole est à l'urne. Dimanche, douze mille voix en sont sorties, acclamant l'ancien député.

Les souteneurs de MM. Thiers et Crestin lancent un manifeste anonyme ; mais insulter l'élu, c'est peu ; ils insultent les électeurs. Le *Courrier de Lyon* écrit ces mots :

« Les nomades de toute origine qui viennent à Lyon et s'y établissent peu à peu, ne débent pas par planter leur tente dans la cité, entre les deux fleuves. C'est à la Guillotière qu'ils abondent et bâtissent leur nid. »

Ce n'est pas assez encore. Il ajoute :

« Il ne faut pas chercher d'autres raisons à la candidature du sieur Bonnet-Duverdier. La Croix-Rousse l'eût repoussée honteusement et nul ne se fut avisé de la poser dans la quatrième circonscription. Seuls, les convicts des faubourgs de la Guillotière et des Brotteaux pouvaient s'y laisser prendre. »

La population ouvrière est chassée du cœur des grandes villes ; les capitalistes y font construire des palais ; les vieux quartiers disparaissent, peu à peu, pour faire place à de nouveaux. Ces demeures primitives ne sont pas faites pour l'artisan ; monsieur Barthens peut y demeurer, c'est la place de ceux qui ne font rien. La ville nouvelle repousse la ville ancienne, le faubourg déborde et crée d'autres faubourgs. Les Brotteaux et la Guillotière sont le trop plein de la grande ville travailleuse.

C'est là que sont les usines, c'est là que sont les ateliers, c'est là qu'est la richesse. Lyon doit la vie aux Brotteaux, à la Croix-Rousse et à la Guillotière. Ce ne sont pas des nomades, ces ouvriers besogneux, ce sont des parias, ce ne sont pas des Bohèmes, ce sont des souffrants. Le *Courrier de Lyon*, repu, a promené dans ces ruelles sombres son ventre bedonnant, son ventre opportuniste ; il a vu des figures hâves, des enfants pauvrement vêtus, il a vu l'armée des manufactures, et le *Courrier de*

*Lyon*, qui ne sait rien des choses du peuple, à pris ces travailleurs pour des forçats. Au fait, il est plus d'une manufacture qui ressemble à une prison. Et tandis que le philosophe, l'homme de bien et même l'indifférent, pris de pitié devant ces misères du prolétariat disent : les malheureux, le *Courrier de Lyon* lui, s'écrie : les misérables !

Il n'est pas un honnête homme parmi les électeurs de M. Bonnet-Duverdier. Et ces électeurs sont douze mille. Lyon compte à ses portes, 12 mille convicts ; son *Courrier* le lui dit, et Lyon ne tremble pas. En vérité ce Barthens serait grotesque s'il n'était odieux.

Jamais, dans la lutte la plus vive, on ne vit impudence pareille. Dans les anciennes cours, le peuple était en souverain mépris. M. Barthens, est un talon rouge, il n'aime pas la populace. Ce roturier insulte les travailleurs ; ce rôle est vil. L'assassin de Victor Noir non plus n'aimait pas les faubourgs ; il nommait les ouvriers de Belleville, de la charogne et de la canaille. M. Barthens parle du peuple comme un Pierre Bonaparte.

Dimanche les électeurs de Bonnet-Duverdier retourneront au scrutin ; ils retourneront plus nombreux, ils recruteront tous ceux qui, fils de l'atelier et compagnons de l'outil, tiennent à honneur de défendre la cause sacrée des vieux faubourgs.

C'est des faubourgs que la Révolution est sortie triomphante, c'est au faubourg qu'Etienne Marcel trouva les premiers défenseurs de franchises communales, c'est le faubourg St-Antoine et le faubourg St-Marcel qui renversèrent la bastille. Ces sont les faubourgs de toutes nos grandes villes qui jetèrent quatorze armées sur les rois coalisés. Jemmapes, Valmy et Fleurus sont les victoires des faubourgs. Et c'est encore le faubourg qui, en 1830, teignait de son sang les pavés des barricades.

Le *Courrier de Lyon* a insulté le faubourg : le faubourg doit demander raison de cette insulte au *Courrier de Lyon* et à M. Barthens. Il faut que les douze mille électeurs de dimanche prouvent à ce plumeux impertinent que les vareuses déchirées des prolétaires de la Guillotière et des Brotteaux valent les habits de drap fin du satisfait orléaniste, rédacteur du *Courrier de Lyon*.

Il faut que M. Barthens s'incline devant ces blouses qu'il est peut-être incapable de porter.

GEORGES LETELLIER.

## SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE

DU RÉVEIL LYONNAIS

Par Fil spécial

## Les Journaux

Paris, 30 août 1881

L'Union républicaine annonce que le pape est peu disposé à accorder le chapeau de cardinal à Mgr Lavignerie.

Le Rappel dit qu'il est probable, eu égard à la réduction du nombre des députés conservateurs, que la Chambre accordera seulement un siège de secrétaire à la minorité. Tous les vice-présidents continueront à être choisis parmi les républicains.

Le Parlement admet qu'on cherche à affaiblir l'Etat de l'influence de toute confession religieuse, mais il ne comprend pas que les adversaires de la religion catholique la combattent par les procédés qu'ils lui reprochent d'employer elle-même.

La Justice dit que la conclusion à tirer de la conférence de M. Paul Bert est la nécessité de séparer l'Eglise de l'Etat.

La Vérité déclare que le pays considérerait comme une entreprise coupable toute tentative de constituer un cabinet pendant l'absence des Chambres.

La République française engage la presse à étudier la question de révision qui figure malgré tous les démentis, au premier rang des réformes demandées par le pays.

La République française veut que les sénateurs inamovibles soient élus par les deux Chambres ; cela pour deux raisons : la dignité de l'élu y gagnera, puis il est juste que la Chambre populaire ait une action sur la Chambre haute.

La Paix, discutant la question du traité de commerce, dit qu'il résulte des débats à la Chambre des communes que si les négociations avec l'Angleterre subissent un retard fâcheux, la responsabilité n'en incombe pas au gouvernement français.

Feuilleton du RÉVEIL LYONNAIS 4

## PAS-DE-CHANCE

HISTOIRE D'UN ENFANT PERDU

PROLOGUE

L'HOMME AU CHIEN NOIR

III

Et chacun fit don au nouveau-né d'un souhait. Le père, jusque-là silencieux, demanda pour son fils une constitution robuste ; un vieil oncle lui souhaita plusieurs héritages, dont le sien. La cousine bossue, qui n'était pas envieuse, lui fit don d'une faille svelte et bien prise.

Tout le monde y passa, et chacun dota le cher petit être d'une perfection quelconque.

La dernière fée qui s'approcha du berceau était une petite fille de cinq ans.

Elle souhaita à son cher cousin de grandir assez vite pour qu'il pût encore jouer à la poupée avec elle.

La mère souriante avait compté sur ses doigts les souhaits, les génies et les fées. Elle jeta un cri tout à coup.

— Ah ! mon Dieu ! dit-elle, vous lui avez tout souhaité, hormis une chose.

— Laquelle ? dit la marraine inquiète.

— Le bonheur, dit la pauvre mère, dont les yeux s'emplirent de larmes.

— Hélas ! dit la douairière, la chose est pourtant vraie, nous avons oublié le bonheur, et il n'y a plus ni fées, ni génies ; comment faire ?

— Oui, dit la marraine, mais il n'est que huit heures du soir, et nous attendons encore nos voisins.

Le père s'approcha d'une croisée et regarda le ciel flamboyant d'éclairs.

— Ils ne viendront pas, dit-il, l'orage est trop violent.

— C'est un bon signe, dit la belle tante, les existences qui commencent par l'orage s'achèvent dans le calme.

— Dieu vous entende ! ma sœur, dit la pauvre mère qui pleurait encore.

En ce moment deux grandes portes s'ouvrirent au fond et laissèrent voir la salle à manger brillamment illuminée et le souper servi.

— A table ! dit le père qui était un homme fort un esprit philosophe, et ne croyait ni aux bons ni aux mauvais génies. Nous allons boire du vin de la Comète à la santé de mon héritier, et le vin de la Comète n'est pas d'un si mauvais augure.

La mère, encore trop faible pour présider le repas, demeura dans son fauteuil, au coin du feu de la grande salle, dont les portes restèrent ouvertes, et elle se fit apporter auprès d'elle le berceau du nouveau-né.

L'enfant s'était endormi sous cette pluie de souhaits.

Mais comme on se mettait à table, on entendit le bruit d'une cloche.

La cloche de la grande porte du château annonçant l'arrivée d'un visiteur.

— Vive Dieu ! dit la douairière qui avait conservé quelque peu du jargon cavalier du dernier siècle, voici ceux que nous attendons. C'est le ménage des fourtereaux.

Elle faisait allusion à deux jeunes mariés du voisinage, M. et Mme de Z, un couple modèle qui en était à sa neuvième lune de miel et se promettait de recommencer.

— Cette petite de Z... continua la douairière, avec ses airs de madone et sa figure moutonnière, est pour moi la plus complète personnification du bonheur en ce monde. Elle va réparer notre oubli.

La porte de la salle à manger s'ouvrit, mais ni M. de Z... ni sa femme, la jolie figure moutonnière, ne parurent.

C'était maître Jacques, l'intendant.

— Monsieur le comte, dit-il au châtelain, un voyageur est venu demander l'hospitalité, je l'ai installé à l'office, et je vais, si monsieur le comte le permet, lui faire servir à souper et donner une bouteille de bon vin qu'il boira à la santé de monsieur le vicomte.

Celui à qui l'intendant donnait déjà ce titre était l'enfant blanc et rose qui sommeillait dans son berceau.

— Maître Jacques, dit le châtelain, vous avez eu tort de donner ce voyageur à l'office. C'est le comte qui l'a amené. Nous sommes en joie aujourd'hui, et je veux que chacun prenne sa part de notre bonheur.

— Mais, monsieur le comte, dit l'intendant, c'est un pauvre homme au manteau troué, aux vêtements couverts de boue et ruisselants de pluie.

— Donnez-lui des habits et amenez-le, ordonna le comte.

L'intendant sortit pour obéir, mais sur le seuil il se retourna.

— Mais monsieur le comte, dit-il encore, cet homme a un chien.

— Eh bien, vous laisserez le chien à la cuisine.

— Non, cria la mère du coin de son feu, il faut faire entrer le chien.

Le chien porte bonheur, aux enfants surtout.

— Oui, oui, dit la marraine, qu'on amène le chien.

L'intendant s'en alla.

Alors on se livra à mille suppositions sur le voyageur.

D'où venait-il ? où allait-il ?

Chacun dit son mot et fit ses commentaires.

— Je gage, dit la douairière, que c'est quelque pauvre marchand forain qui loge le diable en son escarcelle.

— Je parie pour un gros meunier à la face épanouie, dit la belle tante.

— Alors nous le prions de souhaiter du bonheur à mon filleul, fit la jolie marraine.

Et à mesure que les minutes s'écoulaient, l'impatience et la curiosité gagnaient les convives.

A suivre,

## DÉPÊCHES POLITIQUES

### Les changements ministériels

Paris 30 août. — On dément de nouveau formellement tous les bruits de combinaisons, de changements ministériels et de convocation anticipée des Chambres.

#### A Charonne

Les opportunistes prennent leur revanche des déboires de Charonne. M. Sick, le candidat gambettiste, avait organisé une réunion à la salle des Tilleuls.

Ce matin, plusieurs journaux, notamment le *Moniteur*, le *Claillon*, la *Liberté*, le *Radical*, publient une protestation de leurs rédacteurs contre l'attitude des organisateurs de cette réunion contre nombre de journalistes. Ils protestent notamment contre les violences dont quelques-uns ont été victimes de la part des commissaires.

#### Réformes Militaires

On lit dans le *Figaro* :

« De nouvelles réformes militaires nous sont encore promises pour la rentrée des Chambres.

« Chaque matin le général Farre s'enferme avec les principaux chefs de service du ministère de la guerre et prépare avec eux un travail d'ensemble qui sera déposé sur le bureau, le lendemain de l'ouverture de la nouvelle session. »

### ITALIE

#### Le Traité de commerce

Rome, 29 août. — Les commissaires italiens, chargés de négociations relatives au traité de commerce avec la France, sont MM. Simonelli, Ellena et Berutti, ce dernier directeur du Musée industriel de Turin.

L'autorité a dissoné aujourd'hui, à Florence et Frosinone, des meetings hostiles à la loi des garanties.

A Florence, quelques arrestations ont été opérées.

Le marquis de Noailles, ambassadeur de France a pris congé à Naples, de M. Mancini, ministre des affaires étrangères. M. de Noailles part aujourd'hui pour Biarritz.

#### Le Voyage du roi à Vienne

Rome 30 août. — Le parti modéré et une fraction du parti radical continuent d'exercer une forte pression sur le cabinet, dans le dessein d'obtenir que le roi Humbert fasse un voyage à Vienne et à Berlin, et qu'il parvienne à faire rentrer l'Italie dans l'alliance austro-allemande.

Le *Diritto* du 27 dément la 27 dément la nouvelle que le chargé d'affaires d'Italie à Paris ait demandé au gouvernement français la publication immédiate des résultats de l'enquête sur les troubles de Marseille.

#### La Note du cardinal Jacobini

Rome, 30 août. — On assure que le pape a donné l'ordre de faire publier par un journal étranger la note du cardinal Jacobini sur l'incident survenu lors de la translation du corps de Pie IX.

#### La Presse

Rome, 30 août. — Le *Diritto* déclare qu'une grande nation comme l'Italie n'admet pas qu'on se pose envers elle en maître et qu'on l'interroge sur le ton du *Temps* du 26 août.

Le *Temps* demande à l'Italie un désaveu de la théorie de l'Italia irredenta.

Le *Diritto* est un adversaire net de cette théorie. Le monde entier sait maintenant que les fauteurs de l'irredentisme sont une poignée de radicaux et que l'énorme majorité des Italiens y est tellement contraire qu'elle désire l'amitié, voire l'alliance de l'Autriche, comme les faits le prouvent présentement.

Le *Diritto* ajoute qu'il n'y a peut-être pas de peuple plus irredentiste que les Français.

Que le *Temps* déclare d'abord que la France renonce à toute prétention sur l'Alsace et la Lorraine, sur la Belgique, Tunis, la Syrie, le Maroc. Il n'y a jamais eu en Italie un Gambetta, à la veille d'arriver au pouvoir, faisant publiquement de la revendication des provinces séparées son programme de gouvernement.

### ALLEMAGNE

#### La Bourse de Berlin et le 2 Septembre

Berlin, 30 août. — La Bourse de Berlin, conformément à la résolution prise par le collège des anciens, restera fermée le 2 septembre en l'honneur de la bataille de Sedan. Suivant le *Journal des Actionnaires*, cité par la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, les conseils du *Courrier de la Bourse* de s'abstenir de cette manifestation chauvine n'auraient rencontré qu'une réprobation générale dans les cercles financiers auxquels ils s'adressaient.

### EN IRLANDE

#### La Situation

Dublin, 30 août. — Des tenanciers qui étaient le mariage de leur propriétaire, homme impopulaire dans le comté de Cork, ont été attaqués par des hommes armés ayant le visage noirci, lesquels ont tiré sur eux et en ont blessé plusieurs gravement.

— Un banquet a eu lieu hier en l'honneur de M. Dillon.

Celui-ci a annoncé qu'il avait l'intention de se retirer de la vie publique parce qu'il était en désaccord avec M. Parnell, lequel recommande de faire une épreuve sérieuse de la loi agraire.

### EN TUNISIE

Tunis, 30 août. — Un convoi de douze voitures, sans escorte, expédié hier par l'intendance de la Goulette au camp de Zaghouan, a été enlevé près de Groum Ebeikia par une bande de cinq cents insurgés.

Après avoir pillé les voitures, ils ont tué deux charretiers.

Les autres, après avoir été dépouillés de leurs vêtements, n'ont eu la vie sauve qu'après avoir prouvé qu'ils n'étaient pas Français.

Le général Logerot a décidé ce matin que maintenant tous les convois allant dans cette direction seront escortés.

Un fort convoi sera expédié aujourd'hui et escorté par un bataillon du 28<sup>e</sup>.

Il est reconnu que l'artillerie d'Ali-Bey, dans le combat d'Arbaïn, a tiré sur les insurgés arabes. Ceux-ci, exaspérés par l'échec subi à Arbaïn, se sont répandus dans tous les pays environnants, commettant mille déprédations. Ils se proposent d'attaquer le même camp, mais en forces beaucoup plus grandes.

#### A Sousse

Sousse, 29 août. — La présence de l'avisole *Volligeur* rassure les esprits inquiets, surtout à la veille de la Pâque musulmane. Néanmoins, la garde des postes a été renforcée.

On signale la corvette anglaise *Iris*, qui est suivie de près par la canonnière italienne la *Vendetta*.

## Catastrophe d'Anteor

Marseille, 30 août. — Dans l'accident du train allant à Nice, le rail enlevé était situé à environ soixante mètres de la culée du viaduc d'Anteor, élevé de vingt mètres au-dessus du niveau de la mer; il était placé à quarante centimètres sur le côté de la voie.

La machine, le tender, trois fourgons et deux voitures de 3<sup>e</sup> classe ont été précipités à la mer. Sur dix-neuf wagons qui composaient le train, onze ont déraillé et parcouru encore quatre-vingt mètres; mais les dernières voitures ne sont pas tombées à la mer.

Le mécanicien Deloule a survécu quelques minutes.

Le chauffeur Teissère a été tué net. Le conducteur-chef Bouvarel, le bagagiste Gaillot et huit voyageurs ont été contusionnés.

Les voyageurs ont dû rester sur place et sont arrivés à Cannes seulement à dix heures du matin, la voie n'étant devenue libre qu'à sept heures vingt minutes.

Les autorités immédiatement prévenues, se sont rendues sur les lieux.

Les auteurs présumés sont des Piémontais employés à poser la seconde voie.

Le parquet de Draguignan et des brigades de gendarmes sont arrivés sur le lieu de la catastrophe pendant la nuit.

## Terrible ouragan

New-York, 30 août. — Un ouragan de la dernière violence a éclaté samedi sur les côtes de l'Atlantique où il a amené des marées extraordinaires. Il y a eu beaucoup de noyés et de grands dégâts causés aux propriétés de la Caroline du Sud et à Savannah.

L'ouragan ne s'est apaisé que le dimanche soir. A Charlestown, quatre personnes qui observaient la tempête sur des embarcadères ont été enlevées par les lames et précipitées dans la mer, où elles ont péri.

## Le Désistement

DE

## MM. THIERS ET CRESTIN

Au moment de mettre sous presse, le désistement de MM. Thiers et Crestin, ne nous est pas encore parvenu, mais il ne saurait tarder.

Voici en attendant, quelques nouveaux désistements :

AUBE

Dans la 1<sup>re</sup> circonscription de Troyes, M. Roux, candidat radical, s'est désisté en faveur de M. le docteur Bacquias, candidat de l'Union républicaine, qui a eu le plus de voix au premier tour de scrutin. M. Bacquias avait eu 4,628 voix et M. Roux 1,061.

ARDÈCHE

M. Odilon-Barrot, se désiste en faveur de son concurrent républicain, M. Vasschalde.

MORRHAN

M. Le Floch se désiste en faveur de son concurrent républicain, M. Trottier.

MARNE

M. Irénée Lelièvre se désiste et favorise son concurrent républicain, M. Courmeaux.

Qu'attendent MM. Thiers et Crestin ?

J. GUYOT.

## Question

Le nommé Delery, membre du comité dit central, insulteur du citoyen Bonnet-Duverdier, est-il le même que le nommé Delery, ex-capitaine adjudant major de la garde nationale qui a témoigné en 1873 devant le conseil de guerre dans l'affaire du capitaine Bourret ?

## A Monsieur Thiers

Monsieur,

Hier, dans la réunion de Cuire vous avez déclaré que vous assisteriez à une réunion publique, à la condition qu'on vous permette de vous exprimer librement.

Nous prenons acte de votre déclaration et nous nous engageons au nom des 5,000 CONVICTS de la 2<sup>e</sup> conscription à vous faire maintenir la liberté de la parole.

LA RÉDACTION.

LES

## DÉFENSEURS DE MOSSIEU THIERS

GALERIE CONTEMPORAINE ÉLECTORALE

### M. CHAMBARD

Pour le commun des mortels, M. Chambard est tout simplement un médecin, ne chicanons pas, un docteur; mais pour nous ce disciple d'Esculape est bien plus que cela, nous voyons en lui l'homme prédestiné, le citoyen illustre en train de graver les marches du Panthéon politique. Dans mille ans et plus, on parlera de Chambard, et dans moins de temps, sans doute, les lyonnais pourront contempler sa statue que la reconnaissance publique ne manquera pas de lui ériger.

Hippocrate, Gallien, Diaforus et tant d'autres, médecins tant pis, médecins tant mieux, tous fameux en leur art sont arrivés à la célébrité; mais en somme, un médecin qui excelle en médecine, cela se voit tous les jours, et pour atteindre une célébrité moins vulgaire, M. Chambard a résolu d'étonner le monde par l'éclosion instantanée d'un science politique, appropriée dans la pratique à un système dont il est l'inventeur.

Personne n'ignore, à Lyon, que M. Chambard est le fondateur du Comité électoral qui porte son nom et qu'au moyen de ce comité le futur grand homme prétend régénérer la grande famille démocratique du 6<sup>e</sup> arrondissement.

A l'entendre, le comité Chambard est tout, les autres ne sont rien. Hors du comité Chambard point de salut ! Et enfourchant son Dada, voilà notre médecin en campagne, frappant d'estoc et de taille pour obtenir du suffrage universel la consécration que la démocratie imilitante s'est toujours refusée de lui accorder.

Si nous trouvons M. Chambard parmi les défenseurs de M. Thiers, c'est absolument par ricochet, car avant tout, M. Chambard est et reste le défenseur de son Comité. M. Thiers est un ballon d'essai et pas autre chose.

Dès que parut le décret, convoquant les électeurs les églises de ce fameux comité se démenèrent on ne peut mieux pour découvrir un candidat sortable, pouvant les mettre à l'abri d'une veste; mais ils eurent beau suer sang et eau, leurs recherches restèrent vaines, aucune de nos personnalités lyonnaises ne voulut accepter le patronage d'un comité fantastique.

Pourtant le grand jour approchait, il fallait un candidat à tout prix, Tapon-Fougas aurait été reçu à bras ouvert s'il s'était offert au comité, mais Tapon-Fougas fit comme les autres, il se tint coi.

Enfin Thiers vint ! le comité saisit la perche et entonna le *Veni Creator* en guise d'action de grâces, il était sauvé !

Thiers parla et reparla, et ses discours se traduisaient par ces mots : *Vini, vidi, vici*.

Il vint en effet, il vit, mais hélas il fut vaincu !

C'est alors que le comité Chambard, mécontent de sa première cartouche, songea à remplacer le candidat malheureux par un autre personnage que nous ne nommerons pas ici, et qui acceptait de gaité de cœur, nous ne savons pourquoi, de servir à son tour de tête de Turc au dit comité.

Mais M. Thiers ne l'entendait pas de cette oreille-là, il voulait aller jusqu'au bout, et force fut au comité d'en passer par là sous peine de voir son candidat se retourner contre lui au prochain scrutin de ballottage.

Et voilà pourquoi, chers lecteurs, M. Chambard est et demeure le défenseur de M. Thiers quelque peu malgré lui. Nous nous réjouissons de cet état de choses, on ne se moque pas aussi impunément des électeurs, et ceux-ci, nous n'en doutons

pas, sauront renvoyer dos à dos le comité et son candidat.

Dimanche 4 septembre, le Comité Chambard trouvera son Sedan, et personne ne s'en plaindra.

## LE PARTI DES HONNÊTES GENS

Peut-être croit-on que le parti des honnêtes gens, inventé jadis par le *Moniteur* des amours vénérés le *Figaro*, puisqu'il faut l'appeler par son nom, a disparu avec l'ordre moral qui l'avait vu naître ? Il n'en est rien cependant. Tant qu'il y aura des gouvernements disposant des places et des prébendes, ils formeront avec leurs créatures et leurs solliciteurs, ceux qui jouissent et ceux qui espèrent, une coalition d'intérêts formidables. Prêt à tout pour les maintenir dans les positions acquises où pour obtenir les emplois en perspective, ils traiteront en ennemis ceux qui refusent de se soumettre à leur joug, leur sembleront menacer leur fortune.

C'est le résultat de la lenteur de l'évolution progressive qui fait que les hommes de principe et d'initiative qui ont conçu les réformes et en ont énoncé les formules, ont déjà disparus quand sonne l'heure de leur application. Elles deviennent la proie d'ambitieux sans vergogne qui en corrompent l'esprit pour y trouver davantage la satisfaction de leurs appétits.

Il ne s'agit plus pour ces déclassés, ces bohèmes de la pensée et de la politique, sans convictions, sans idéal, prêts à toutes les pollutions si elles garantissent le succès de justice, de progrès et de régénération; pas si naïfs !

Il ne reste en cause que des sinécures à conserver ou à conquérir, et des émoluments à surélever. Et quand devant le spectacle de cette curie l'opinion publique à des hauts-le-cœur, on menace les mécontents, on emprunte pour les ridiculiser ou les salir, au dictionnaire de la langue verte et au catéchisme Poissard leurs épithètes les plus épicées et les plus insultantes; on passe armes et bagages au parti des honnêtes gens.

C'est le sort fatal de tous les partis qui gouvernent encore mais qui voient approcher la fin de leur règne, et si j'ose m'exprimer ainsi ce sont les prodromes de la décomposition.

Telle sera dans quelques cinquante ans la situation du parti radical; telle aussi dans un siècle peut-être, celle du parti collectiviste. Telle est aujourd'hui assurément celle du parti opportuniste en général, et à Lyon en particulier.

Le comité central est bien en effet inféodé au parti des « honnêtes gens » menacé dans son omnipotence contestée dans son infailibilité, il a pris des inspirateurs du *Figaro*, les procédés de polémique ordurière; déversant sur ses adversaires politiques, les insinuations malveillantes les phrases venimeuses, les calomnies, les insultes et jusqu'aux idiotismes. Il se roule, il se délecte dans la fange. Il écume, il bave et il déraisonne. Je pourrais citer tel conseiller municipal qui, il y a huit jours, disait publiquement en roulant des yeux convaincus, qu'il ne se placerait à côté de Bonnet-Duverdier, dans une voiture que la main sur son porte-monnaie.

Ce propos n'est que stupide; mais ce qui devient odieux, ce sont les moyens employés par le comité central des honnêtes gens pour faire réussir ses deux candidats Thiers et Crestin, et ce qui recule encore les bornes de l'infamie, c'est que ces deux honnêtes gens croient pouvoir accepter les bénéfices de la manœuvre que je vais dévoiler.

Tout le monde sait aujourd'hui que le Comité des honnêtes gens a fait imprimer à 50,000 exemplaires une partie des procès-verbaux de la commission des écoles de la rue Blanche, dont M. Bonnet-Duverdier a, dit-on, dérobé les fonds; mais ce qu'on ignore, c'est que ces documents ne paraissent pas assez décisifs on avait demandé des personnes de bonne volonté pour se rendre à Paris et tacher d'y découvrir quelques vieux potins oubliés; quelque lot de cancans en solde et même si possible un scandale bien malpropre pour compléter le dossier. Or, je me suis laissé dire que M. Ballue, député de la 1<sup>re</sup> circonscription du Rhône avait sollicité avec joie cet article additionnel à son mandat radical.

Si cela n'est pas vrai c'est tout au moins bien vraisemblable. Chacun sait que le don Quichotte prétentieux s'accommoda fort bien des besognes les plus pénibles pour un honnête homme mais familières aux honnêtes gens. En effet, l'année passée, M. Ballue a travaillé bravement dans la boue Blaquy, un vieillard de 76 ans, et s'est posé non moins bravement son concurrent au scrutin. De cette manière de tuer les gens, pour avoir leur succession, de ce dépouillement de cadavre, il se dégage un parfum de galanterie, de bon ton, à faire pâmer d'aise et d'envie Basile, Tartuffe et Loyola.

Quoi d'étonnant après cela que ce détrompeur de candidature, mis en goût par ses premiers lauriers, coure à d'autres exploits. N'est-ce pas d'ailleurs le combat des honnêtes gens qu'il va livrer ? Après Blaquy, un mouchard, Bonnet-Duverdier, un voleur ! Pouah ! Ah ! c'est qu'il a de ces pudeurs funambulesques, l'ex-officier de



Napoléon, civilisateur du Mexique; c'est qu'il ne plaisait pas avec la probité des candidats dont l'élection a été obtenue au moyen d'un faux public: le désistement du comité Ferret; c'est qu'il se connaît en hommes l'homme qui avait, en pleurant, donné sa parole qu'il céderait sa place à un candidat ouvrier, parole qu'il a oubliée de tenir; c'est qu'il est à cheval sur les principes, le député cher à Barthens, l'orléaniste collaborateur du préfet de l'ordre moral.

(A suivre)

## RÉUNION DE MONPLAISIR

(Réunion publique du Comité Central)

Il n'est pas toujours amusant de répéter dix fois la même chose, mais quelle consolation quant à cette peine se joint le plaisir d'être à la fin entendu. Or, c'est là justement ce qui vient de nous arriver. A force de se voir réclamer sur tous les tons, à toutes les lignes de journal, des réunions publiques, le Comité central a pensé qu'une ne serait pas la mort d'un homme et a risqué la dite réunion, la première depuis le commencement de la période, et peut-être la dernière, il l'a risqué, mais non sans s'entourer pour cet essai de toutes les précautions que la peur nécessite et que l'intérêt d'une mauvaise cause commande.

Le lieu choisi était un enclos couvert de la rue St-Victor à Monplaisir. On n'entre pas sans sa carte d'électeur (ainsi le veut la loi), et le contrôle est sévère, qu'on m'en croie.

Enfin nous voici dedans en compagnie de nos amis de l'Alliance, venus en nombre assez imposant, sans crainte des arrêts que pourrait rendre le tribunal où siègent les farouches Bischoff, Trouillet et consorts, ce dont nous leur savons un gré réel.

L'assistance compte bientôt 800 personnes. Tout d'abord grande contestation sur le choix du président. Le citoyen Veillet qui se croit sûr de la majorité et veut présider malgré tout, se dresse impassible, calme, presque auguste, plein d'un dédain superbe pour cette foule qui réclame à grands cris le citoyen Filleron. Mais enfin il faut céder, force est de plier sous le nombre. Médialement adoptée par l'Alliance, l'idée émise par le citoyen Trouillet de se compter à droite et à gauche; mal accueillie du Central la proposition Fichet d'installer au bureau les deux présidents, ces messieurs ne transigent pas avec leurs (principes, non) avec leurs habitudes. Après deux épreuves douteuses, la troisième tranche en faveur du citoyen Filleron.

Enfin la séance est ouverte, l'acteur Bischoff entre le premier en scène: 1° petit cours de morale (à l'usage des braillards de l'Alliance), qu'on rappelle au respect de la liberté de la tribune et de la parole; 2° biographie du citoyen Crestin qui, en toute circonstance en 1876 sous l'ordre moral, comme en 1869 sous l'Empire, s'est voué à la défense des idées démocratiques.

Et entre 69 et 76, monsieur Bischoff, il y a là un petit laps de temps qui n'est pas à négliger. Il faudrait un peu mieux ménager ses transitions.

Tel est l'avis de l'assemblée qui demande des nouvelles du 30 avril 1871. Embarras visible au citoyen Bischoff qui crie un peu plus fort pour avoir l'air de dire quelque chose, et lance des mots de devoir, d'abnégation, d'énergie dans le péril; suit l'élection d'une lutte ardente, incessante engagée par le citoyen Crestin contre l'exercice illégal de la médecine, ou, suivant le citoyen Bischoff, contre la licence pharmaceutique, mot sublime qui manque son effet.

Et puis, une fusée: « Le Comité central de l'Alliance lui-même avait offert la candidature au citoyen Crestin », fusée qui comme toutes les fusées part, brille, éclate, retombe et se perd dans le vide.

Conclusion du citoyen Bischoff, une charge à fond de train contre Bonnet-Duverdier avec réédition des mêmes vilenies, le citoyen Bonnet-Duverdier ne peut pas représenter la circonscription, il n'a jamais pu ni parler en public, ni soutenir un projet. Citons, mais n'écoutez pas.

Au citoyen Bischoff succède un citoyen qui, laissant de côté les personnes, oppose Comité à Comité, l'un indépendant issu du suffrage universel, celui de l'Alliance à l'autre officiel, formé des débris de tous les refusés et de tous les demandeurs, celui du Comité central; et mandat à mandat, l'un délibéré, voté en réunion publique, imposé à la signature du candidat; l'autre rédigé par quelques-uns à huis-clos et donné avec le sous-entendu qu'il n'implique point pour l'élu une stricte observation.

Le citoyen Lœnger vient renforcer ce dire et, malgré des cris assez, assez, dont le professeur de savoir-vivre Bischoff, donne le signal, explique qu'aucune des réformes urgentes (liberté de presse, de réunion, d'association) n'ont été votées par la dernière législature. Ce n'est pas l'avis d'un Monsieur du Central, mais c'est celui de L. Blanc, « entre les deux mon cœur ne balance pas. »

Les interruptions et les rires redoublent, le citoyen Lœnger termine en dénonçant la façon d'agir des patrons de la candidature Crestin, qui dans une autre circonstance traitaient leurs adversaires de « ban-

de affamée et hurlante » (à mettre au dictionnaire des mœurs nouvelles, éditeurs: Gambetta et Métiévier).

Observation du citoyen Bliche à l'adresse du citoyen Bischoff qui, ne cesse d'interrompre et de ricaner. L'observation paraît très à propos à une bonne partie de l'assemblée.

Le citoyen Crestin qui vient d'arriver monte à la tribune pour réduire à néant deux accusations dirigées contre lui, le citoyen Simplex, dans une réunion tenue deux jours avant à la Villette. Sur l'affaire du 30 avril, il déclare qu'il n'a pas déserté son poste de premier magistrat de la Guillotière, comme on l'a prétendu, mais qu'il ne pouvait rien, étant prisonnier des insurgés.

Les explications reçoivent l'approbation de tous les partisans du docteur Crestin. Le citoyen Simplex, amené à se rétracter, déclare qu'il garde son opinion, mais que, si toutefois il s'est trompé dans certains détails, il est autorisé à croire sa version bonne autant par la rumeur publique que par le témoignage de citoyens présents, et qui pourrait à leur tour donner des éclaircissements.

Le citoyen Albert vient réparer quelques lacunes de l'historique de la vie du citoyen Crestin, fait par le citoyen Bischoff:

1° Le docteur Crestin a soutenu, en 1869, la candidature Jules Favre contre celle du vénéré Raspail;

2° Le Comité central qui accuse l'Alliance de vouloir la liberté d'association pour les congrégations religieuses, patronne le citoyen Crestin, qui, au conseil municipal, a voté le mandatement ou budget des dites congrégations, ce que personne ne conteste.

Puis c'est au tour du citoyen Bonnoit, qui apporte le fameux libelle publié par le comité central d'où il ressort toute autre chose que la culpabilité du citoyen Bonnet-Duverdier — le nombre des procès verbaux publiés étant de trois quand il y en a eu treize rédigés, dont un qui annule les douze autres — Ce qui appert de la lecture du factum, c'est la délicatesse singulière du citoyen Ballue, qui metteur en scène de cette vilaine comédie, qui après s'être avoué dans une situation si délicate, trop délicate pour accepter jamais une candidature dans le Rhône, a pris position sur le coté de la Croix-Rousse, d'où il ne paraît pas décidé à se laisser déléguer.

Le citoyen Blanc dépose alors en sa qualité de fonctionnaire à la mairie, le 30 avril, et oppose à la prétention du citoyen Crestin d'avoir tout fait pour arrêter le mouvement et de n'être pas retourné chez lui, ce dont on l'accuse, ses paroles textuelles: « La porte est fermée — ce n'est pas moi qui la ferai ouvrir. »

Après une réplique du citoyen Barbecos qui défend le citoyen Crestin en racontant leurs pérégrinations de la Guillotière à la Mairie de Lyon, et vice versa — et annonçant qu'ils ont trouvé la mairie centrale sans maire et la préfecture sans préfet. Le citoyen Crestin donne pour dernière justification qu'il n'était pas moins un officier de l'état civil, et par conséquent agissant sous la responsabilité de la mairie centrale — ce qui ne convaincant pas l'assemblée, éprouvant quelque peine à saisir l'union entre ces deux fonctions.

De toutes parts on réclame la clôture de l'incident qu'on a eu le tort de soulever car de telles histoires ne servent qu'à susciter animosité et passion entre défenseurs d'une même idée. Le citoyen Crestin finit en déclarant qu'il n'a jamais brigué de candidature, que jamais il n'est allé aux électeurs, que ceux-ci sont toujours venus à lui les premiers, et devant les cris de: « désistez-vous », se retire et cède la parole à son concurrent.

Le citoyen Bonnet-Duverdier essaye à trois reprises de parler, mais le citoyen Bischoff a fait des élèves et des élèves indisciplinés qui refusent de l'entendre quand il monte à la tribune pour leur crier:

« Faites ce que je dis et ne faites pas ce que je fais. »

Le citoyen Bonnet-Duverdier parvient enfin à dominer le bruit de l'étude Bischoff.

« Nous donnons, dit-il, un exemple déplorable de notre éducation politique par cet acharnement que nous mettons à ne pas laisser se produire la contradiction d'un côté comme de l'autre, de la part de nos partisans comme de nos adversaires. Nous devrions tout écouter. Au lieu de cela, nous semblons dire que nous ne méritons pas la liberté en nous montrant dès maintenant incapables de la comprendre et de la pratiquer. Quant à lui, il atteste tous ceux qui l'ont entendu que jamais il n'a abandonné le terrain des principes pour celui des personnalités, qu'il a constamment renfermé sa discussion dans ces termes: principes, liberté, révolution.

A ce moment, la petite troupe Bischoff donne du « pas vrai » et du « assez ». Devant cette attitude inconvenante, le citoyen Bonnet-Duverdier s'en remet au verdict de dimanche du soin de juger ces expédients misérables et ce manque d'égards.

La séance est levée à 10 heures 1/4 au milieu d'une grande surexcitation.

L'impartialité nous fait un devoir de déclarer qu'à plusieurs reprises le discours du citoyen Crestin a été interrompu par

des murmures, et qu'à un moment même, le citoyen Crestin cherchant un peu ses expressions, des rires s'élevèrent du sein de l'assemblée. Cette attitude est absolument inconvenante et nous espérons qu'il suffira de mentionner le fait pour qu'il ne se renouvelle plus à l'avenir.

Ch. GRAND.

## RÉUNIONS ÉLECTORALES

### RÉUNION DE LA GUILLOTIÈRE

Les électeurs du quartier de la Guillotière sont invités à assister à une réunion publique qui aura lieu ce soir mercredi, à 7 heures du soir, place de la Croix.

On entendra le citoyen Bonnet-Duverdier.

M. Crestin est invité à cette réunion.

La Commission exécutive.

### RÉUNION DE L'ALCAZAR

2<sup>e</sup> Circonscription

Les électeurs de la 2<sup>e</sup> circonscription du Rhône, sont invités à assister à une réunion publique qui aura lieu le jeudi 1<sup>er</sup> septembre à 8 heures, du soir, à l'Alcazar.

On entendra le citoyen Bonnet-Duverdier.

M. Thiers est invité à cette réunion.

La Commission exécutive.

### RÉUNION DE VILLEURBANNE

Ce soir mercredi, 31 août, à 8 h. 1/2, grand meeting électoral (réunion publique), dans la vaste salle de la Fanfare de Villeurbanne, place des Maisons-Neuves.

Les électeurs de Villeurbanne, la Cité, les Charpenneux, Cusset, Monplaisir, Montchat, la Villette et le Sacré-Cœur sont instamment priés de s'y rendre.

Le citoyen Bonnet-Duverdier y assistera et tous les autres candidats sont invités.

La Commission:

Fays, conseiller d'arrondissement, Rollet, Darnen, Simplex, Mardon, Pupy, Jossot fils, Faure jeune.

### SECTIONS DE CLOS BISSARDON ET DE CUIRE

Une réunion publique aura lieu au clos Bissardon pour les électeurs des deux sections, vendredi prochain, à 7 heures 1/2 du soir, rue de l'Oratoire, 25.

On entendra le citoyen Bonnet-Duverdier.

M. Thiers est invité à la réunion.

La Commission,

Terrat, Renouard, Tony Loup, Dubost, Clertan, Mercier, Berne, Maillard, Clere, Gippet.

### SECTION DE SAINT-CLAIR

Les électeurs de la section sont invités à assister à une réunion publique qui aura lieu vendredi prochain, à 9 heures du soir, à la Salle d'Asile.

On entendra le citoyen Bonnet-Duverdier.

M. Thiers est invité à la réunion.

La Commission,

Jules Verd, Hallot, Guiffay, Drevet, Bardeau.

### COMITÉ CENTRAL ÉLECTORAL DES RÉPUBLICAINS RADICAUX DE LA 2<sup>e</sup> CIRCONSCRIPTION DE LYON

Siégeant chez Lombard, rue Tronchet, 45 Réunion des délégués ce soir mercredi 31 courant, au siège du Comité, rue Tronchet, 45.

NOTA. — Un bureau permanent donnera tous les renseignements électoraux, et recevra les communications.

## REUNION de CUIRE

Une réunion privée avait été organisée lundi soir, à Cuire, par les partisans de M. Thiers. Elle a été assez orageuse.

On est resté plus de vingt minutes pour former le bureau. Plusieurs citoyens, notamment MM. Franck et Tony Loup, ont refusé d'en faire partie, ne voulant pas sanctionner par leur acception l'étrange façon d'opérer du Comité dit Central, qui redoute les réunions publiques.

Enfin, on a fini par installer à la présidence M. Beguin, qui a aussitôt donné la parole à M. Thiers.

Ce candidat a fait un long discours pour expliquer que son programme est à peu près le même que celui de M. Bonnet-Duverdier.

Il ne diffère que sur la question militaire. M. Thiers est partisan des armées permanentes et M. Bonnet-Duverdier leur est hostile. M. Thiers veut nous entraîner à une guerre de revanche, M. Bonnet-Duverdier veut la paix.

L'orateur a été silencieusement écouté mais malgrement applaudi. Nous avons distingué parmi ceux qui l'applaudissaient le plus plusieurs personnages appartenant à la fine fleur de la réaction.

Diverses questions ont été posées au candidat, notamment par les citoyens Morel et Rive qui lui ont verbalement reproché sa lettre impérieuse aux électeurs et ses insolences envers son adversaire.

M. Thiers a cherché à s'excuser en rejetant la responsabilité de la lettre sur le

conseiller municipal André. Quant aux impertinences envers son adversaire, il a déclaré que ce n'était que de simples plaisanteries.

Sur l'interpellation de M. Morel, le candidat a pris l'engagement de se présenter dans une réunion publique. M. Morel s'est engagé au nom des partisans de M. Bonnet-Duverdier à lui maintenir la liberté de la tribune.

La séance a été levée sans que le bureau ait osé mettre la candidature aux voix.

## DERNIÈRE HEURE

### Les Socialistes de Genève

Genève, 30 août. — Les socialistes de Genève avaient résolu de convoquer une réunion pour protester contre l'expulsion du prince Krapotkine, mais la police ayant interdit l'affichage de la convocation, une centaine de personnes seulement avaient connaissance de la réunion.

Le nombre n'étant pas suffisant, la séance n'a pas eu lieu.

### L'Expulsion du prince Krapotkine

Paris, 30 août. — La Gazette de Francfort dit que le bruit court que le prince Krapotkine a été expulsé de la Suisse sur la demande du gouvernement allemand.

Le prince aurait prêché, au Congrès socialiste de Londres, le meurtre de l'empereur Guillaume.

### Désistement de M. Pascal Duprat

Paris, 30 août. — M. Pascal Duprat se désiste dans le 17<sup>e</sup> arrondissement.

### Déraillement d'un train

Clermont Ferrand, 30 août. — Un train express a déraillé dans la matinée près d'Agueperse, entre Clermont et St-Germain-des-Fossés.

Un conducteur seul a été blessé.

### Un duel

Paris, 30 août. — Le Télégraphe mentionne le bruit de la rencontre imminente entre un député sortant d'une circonscription de la banlieue de Paris et le directeur d'un journal radical.

### Le recrutement militaire

La Liberté dément que le général Farre ait l'intention de présenter deux projets modifiant le recrutement.

### Le Blocus Continental

Rome 30 août. — La Riforma, organe de M. Crispi, demande que l'Italie, l'Espagne le Portugal, la Suisse et l'Allemagne établissent contre la France un blocus continental bien plus efficace que celui imaginé par Napoléon I<sup>er</sup> contre l'Angleterre.

### La Révolte en Algérie

Alger, 30 août. — Les Chamastras, fraction insoumise de la tribu des Metallis a attaqué les Ouled Amar, autre fraction soumise après la prise de Stax.

Le combat a duré plus d'une heure. Il y a eu un mort et sept ou huit blessés.

Le général Sabatier avec ses troupes est arrivé sans encombre à Zaghuan. Il s'attendait à une attaque. L'ennemi n'a pas paru.

### L'état du général Garfield

Washington 30 août. — On signale une amélioration sensible dans l'état de M. Garfield.

## CHRONIQUE LOCALE

Hier, à six heures du matin, à la Ficelle de St-Just, la dame Donat Antoinette, marchande de journaux, rue de la Favorite, 16 voulant monter dans le train au moment où il partait, est tombée entre le quai et le wagon. Elle a été retirée immédiatement par un homme d'équipe qui l'a reconduite chez elle.

Vu le rapport du médecin, appelé à l'examiner, on l'a transporté à l'hôpital.

Le nommé Jean Just, voiturier chez M. Faure, cours Rambaud, a été victime avant-hier, d'un bien triste accident.

Il était occupé à nettoyer l'écurie de son patron, lorsque tout à coup il reçut à la tête une violente ruade qui lui fractura le crâne.

Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu dans un état désespéré.

Hier, rue de la République, en face le n° 33, un tramway a heurté un camion lourdement chargé, dont l'arrière était encore sur la voie.

La collision a été très violente. Le timon du tramway a été brisé, les chevaux n'ont pas eu le mal.

Des témoins se sont interposés pour empêcher les gardiens de la paix de dresser procès-verbal, contre le cocher de la Compagnie, évidemment fautif.

Hier matin à 1 heure, le sous-brigadier Baudoin, a trouvé couché sur la place Bellecour, un nommé Jean Tantôt, 31 ans, cultivateur; cet homme étant très malade, a été conduit à l'hospice de l'Hôtel-Dieu, où il a été admis d'urgence.

Salle St-Louis, lit n° 8.

Le cours de prononciation à l'usage des bégues, professé par M. Chervin, directeur-fondateur de l'institution des bégues de Paris, commencera le lundi 12 septembre prochain.

Il aura lieu à l'hôtel Collet, rue de la République, 62.

Les indigents sachant lire très couramment y seront admis gratuitement en se faisant inscrire à la mairie centrale à l'Hôtel-de-Ville (bureau de l'instruction publique de l'instruction publique avant le 11 septembre).

Ils n'auront qu'à produire un certificat de l'adjoint délégué de leur arrondissement indiquant leur nom, prénoms et âge et faisant connaître leur état d'indigence.

Cette semaine l'on a opéré les arrestations suivantes :

Le 29, les nommées Marie Potard, veuve Trigaud, soixante-dix ans, tisseuse, montée Rey, 18; Philiberte Palisse, femme Foulhoux, quarante-quatre ans, tisseuse, grande rue de la Croix-Rousse, 79, et Antoinette Chevalier, veuve Créquet, 85 ans, ménagère, place de la Charité, 27, pour flagrant délit de mendicité.

Le même jour, le nommé Pierre-Placide Barret, 25 ans garçon de magasin, rue de Créqui, 24, pour vol de cinquante-cinq francs au préjudice de M. Gutten, grilleur d'étoffes, rue Vieille-Monnaie, 17, et le sieur Martin Rançon, 54 ans, cordonnier, rue de la Thibaudière, 27, pour s'être livré sur sa fille âgée de 11 ans, à des actes de sale lubricité.

Hier matin à 2 h. 1/4 le nommé Jean Bertrand, 40 ans, manœuvres pour vagabondage.

**Sou des Ecoles.** — Tous les membres du conseil général sont convoqués d'urgence pour ce soir mercredi, 31 août, à 8 heures du soir, au siège de la Société, rue Dubois, n° 18.

Par décret du président de la République, M. Savareau, adjudant commis-greffier près le conseil de guerre de la 14<sup>e</sup> région de corps d'armée séant à Grenoble, a été nommé archiviste d'état-major, pour

être attaché à la subdivision de Grenoble.

En exécution de la loi du 10 avril 1879, une somme de 231,800 fr. sera remise en 1882, à la disposition du département du Rhône pour le service des chemins vicinaux.

Une subvention de 20,000 fr. est accordée à la commune de Cognin, en vue de la construction d'un groupe scolaire.

La commune est autorisée à emprunter la somme de 17,400 francs pour le même objet.

M. le maire de Lyon est parti hier matin avec les membres de la commission d'études sur la question des eaux.

Ils se sont rendus à St-Just-sur-Loire pour examiner les travaux qui seraient nécessaires pour l'exécution du projet Racle.

Ils se rendront compte, en même temps, des chances de réussite de ce projet, sous toutes les faces et à tous les points de vue.

On se rappelle que le réservoir serait à Chaponost.

Dans la matinée d'hier le nommé Lucien Souze, 19 ans camionneur, avait laissé sa voiture dans la cour de la gare de Perrache.

Le cheval s'est emporté tout à coup et allait prendre la rampe après avoir traversé l'esplanade au galop, lorsqu'il a été arrêté par le nommé Victor Ollier, 38 ans, peintre, rue de Créqui, 239.

Nous félicitons vivement ce brave citoyen de cet acte de courage.

Le sous-brigadier des gardiens de la paix Lemonon a trouvé hier soir, à 11 h. 1/2, sur le cours Morand, une petite montre en argent portant le numéro 40.831.

Elle a été déposée aux objets trouvés.

A 6 heures 1/2 du soir, une rixe a eu lieu rue du Mail, en face le numéro 37, entre les nommés Jean Vincent, passementier, rue Cuvier, 126 et Louis Mozeux puisatier, rue du Mail, 37.

Procès-verbal a été dressé contre eux.

Le club des Cyclistes de Lyon, qui a déjà donné des courses le 10 avril dernier, en organise de nouvelles pour le 2 octobre. En voici le détail :

1<sup>re</sup> Course, réservée aux membres du club, distance 5 kilomètres. Droit d'inscription, 3 fr. — 1<sup>er</sup> prix, 40 fr.; 2<sup>e</sup> prix,

35 fr.; 3<sup>e</sup> prix, 30 fr.; 4<sup>e</sup> prix, 25 fr.; 5<sup>e</sup> prix, 20 fr.; 6<sup>e</sup> prix, 10 fr.

2<sup>e</sup> Course, Championnat de l'Est, distance 5 kilom. — 1<sup>er</sup> prix, 60 fr.; 2<sup>e</sup> prix, 50 fr.; 3<sup>e</sup> prix, 40 fr.; 4<sup>e</sup> prix, 30 fr.; 5<sup>e</sup> prix, 20 fr.; 6<sup>e</sup> prix, 10 fr. Droit d'inscription, 5 fr.

3<sup>e</sup> Course, internationale, ouverte à tous, distance 10 kilomètres. Droit d'inscription, 10 fr. — 1<sup>er</sup> prix, 300 fr.; 2<sup>e</sup> prix, 200 fr.; 3<sup>e</sup> prix, 150 fr.; 4<sup>e</sup> prix, 100 fr.; 5<sup>e</sup> prix, 70 fr.; 6<sup>e</sup> prix, 50 fr.

4<sup>e</sup> Course, différencielle, imposée aux lauréats des courses précédentes, distance 5 kilomètres. — 1<sup>er</sup> prix, 40 fr.; 2<sup>e</sup> prix, 30 fr.; 3<sup>e</sup> prix, 20 fr.

5<sup>e</sup> Course, pour tricycles, distance 5 kilom. Droit d'inscription, 5 fr. — 1<sup>er</sup> prix, 30 fr.; 2<sup>e</sup> prix, 25 fr.; 3<sup>e</sup> prix, 20 fr.; 4<sup>e</sup> prix, 15 fr.; 5<sup>e</sup> prix, 10 fr.

6<sup>e</sup> Course, dite de comilation, ouverte aux coureurs non primés — 1<sup>er</sup> prix, 30 fr.; 2<sup>e</sup> prix, 20 fr.; 3<sup>e</sup> prix, 10 fr. Droit d'inscription, 5 francs.

Pour les renseignements, s'adresser soit au club des Cyclistes, soit à M. Camille Tourlonnias, rue Molière, 104.

### Théâtre-Bellecour

Demain Jeudi 1<sup>er</sup> septembre 1881 première représentation :

### LE MONDE OU L'ON S'ENNUIE

Comédie en 3 actes, de M. Edouard Pailleron, représentée pour la première fois à la Comédie-Française, le 25 avril 1881.

Mme Devoyod, de la Comédie-Française, remplira le rôle de la *Duchesse de Réville*; M. Emile Masck, de l'Odéon, celui de *Bellac*.

La duchesse de Réville, Mmes Devoyod.  
Suzanne de Villiers . . . . . Henriot.  
Lucy Weston . . . . . M. d'Alfort.  
Jeanne Raymond . . . . . Drosse.  
Madame de Loudan . . . . . Coblentz.  
La comtesse de Cérans . . . . . De Sévery.  
Madame Arriège . . . . . Devoyod.  
Madame de Bonnet . . . . . Mathilde.  
Madame de Saint-Réaul . . . . . Demay.  
Bellac . . . . . MM. Marck.  
Paul Raymond . . . . . G. Prika.  
Roger de Cérans . . . . . Rameau.  
De Saint-Réault . . . . . Merville.  
Toulonnier . . . . . Delamarre.  
Le général de Briais . . . . . Beulé.  
Des Millet . . . . . Corail.  
Viot . . . . . Lenoir.  
François . . . . . Lavillie.

Au Château de Madame de Cérans à Saint-Germain, en 1881  
Mise en scène exacte de la Comédie-Française

## TRIBUNE DU TRAVAIL

**Avis aux ouvriers coramonniers de la ville de Lyon et de la banlieue.** — Vous êtes invités à une réunion publique qui aura lieu dimanche 4 septembre, à 3 heures précises, salle de l'Alcazar, rue de Sèze, 34, pour nommer une commission pour le bal annuel.

ARNAUD.

**Chambre syndicale des tisseurs.** 23 bis, rue Vieille-Monnaie, au 1<sup>er</sup>. — Maison Gourd, Croizat fils et Dubost. — Tous les tisseurs travaillant pour cette maison et traitant plus spécialement les articles moires unis et façonnés, sont invités à passer au siège social, de 9 heures à midi et de 2 à 6 heures du soir pour une communication très importante; les retardataires sont priés de se hâter. Une réunion doit avoir lieu sous peu; ils ne voudraient pas par leur négligence que l'on puisse, avec raison, les accuser de vouloir le maintien des salaires dérisoires que l'on nous paye, surtout dans un moment où ces articles se vendent et font vogue.

Les Commissions façonnés et armures.

**Chambre syndicale des ouvrières lyonnaises.** — Bureau de placement ouvert tous les jours, de une heure à quatre heures, rue Duguesclin, 123, au 1<sup>er</sup>.

On demande de suite des dévideuses à gages et des domestiques.

Avis. — Toutes les adhérentes sont priées d'assister à la réunion mensuelle du dimanche 1 septembre, à 2 heures du soir.

Le syndicat est prié de ne pas s'abstenir.

**Charronnage.** — La grève continue. Les travaux sont supprimés dans cinq ateliers qui sont : à Monplaisir, aux Brotteaux, à Vaise et à la Croix-Rousse. Les ouvriers qui travaillent dans ces ateliers sont priés, dans leur intérêt, de se joindre à nous.

Les ouvriers charbons sont priés de ne pas venir à Lyon jusqu'à nouvel ordre.

Pour la commission : VAREL.

Pour tous les renseignements, bureau rue de la Barre, 16 de 8 à 10 heures du soir.

## VIN DE BERNARD

Gout: Pâles couleurs, Sang faible, Irrégularité des règles, Débilité, Santé délicate, Dégoût, Manque d'appétit, Mauvaises digestions, Crampes d'estomac, Epuizement, Parties blanches, Etat nerveux. Souverain dans la Convalescence, 4 fr. Dans toutes Pharmacies.

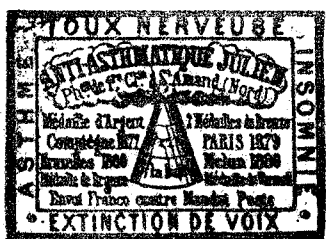
Le Directeur-Gérant, TONY LOUP

Lyon. — Imp. H. ALBERT, quai de la Guillotière, 6

INSECTICIDE FOUROYANT  
Destruction infaillible des  
**CAFARDS**  
E. GALZY, 28, rue Bugeaud  
Lyon, L. k. 12 f.; 100 g. p. post 1 f. 95

**GRAVURE SUR BOIS**  
Pour Clichés, Annonces, Mécaniciens, Arts industrielles, etc.  
**CAMILLE GEOFFRAY**  
25, Rue Centrale, 25

**U<sup>re</sup> COMPTABLE**  
disposant de quelques heures par semaine, depuis 7 heures du soir, désire les utiliser.  
S'adresser ou écrire à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort, sous le n° 1938.



Dépôt: Pharmacie Noël BOU-CHARDY, à Sait-et-Etienne

**LE SYNDICAT COMMERCIAL**  
Fournit tous capitaux aux industriels et commerçants solvables. Petites et grandes sommes. Intérêts ordinaires. Le syndicat fournit aussi aux particuliers et petits propriétaires solvables des petites sommes, jusqu'à 2,000 fr. — Pour renseignements écrire à M. Merlin, rue de Bagneux, 10, Paris.

## AU BALLON CAPTIF

Maison de Confiance, rue de la Barre, 8  
LERICHE, suc<sup>r</sup> de MOUCHET, ex-ouvrier horloger de Bréguet de Paris  
Nettoyage de montre garanti et pose de grands ressorts. . . . . 2 fr. 50  
APERÇU DE QUELQUES PRIX  
Montres argent hommes, depuis 25 fr. | Montres 2 boîtes or dames, dep. 60 fr.  
— — — — — 28 fr. | Remontoirs or, 2 boîtes or, dep. 100 fr.  
Toutes ces montres garanties 2 ans sur facture. Dem. des Coupons commerciaux

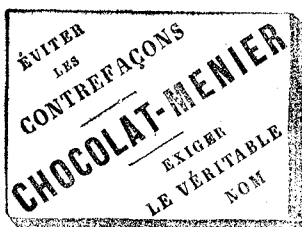
## IL A ÉTÉ TROUVÉ

Par toutes les personnes qui ont employé le SIROP PECTORAL au MIEL de la PHARMACIE MODERNE de Lyon, 5, rue Sainte-Catherine, que ce Sirop était le meilleur de tous les pectoraux connus. C'est par milliers qu'il faut compter les guérisons opérées par ce bienfaisant Sirop! Les rhumes les plus persistants, les catarrhes les plus anciens, les asthmes les plus invétérés, les bronchites les plus rebelles, les coqueluches les plus tenaces, n'ont pas résisté à ce précieux médicament. — Le flacon 2 francs.

**UN FABRICANT SUISSE** con-  
sant à fond la fabrication des tissus  
et filés (rouge Andrinople), désire  
entrer en pourparlers avec  
une maison en France qui serait  
disposée à monter ces articles.  
S'adresser au chiffre M 33 K à  
l'office de publicité de Rodolphe  
Mosse, à Bâle.

**A VENDRE OU A LOUER**  
Près Mâcon Saône-et-Loire  
Un moulin eau et vapeur avec  
toutes dépendances. S'adresser,  
pour tous renseignements à M.  
Resillot, notaire à Bussières, can-  
ton sud de Mâcon.

LE  
**CORRESPONDANT EUROPÉEN**  
Boulevard Magenta, 49, à Paris,  
demande un comptable, un caissier  
et quatre garçons de recettes et  
écritures. Rien des bureaux de  
placements. Ecrire au Directeur,  
affranchir timbre de retour.



## CHARBONS

Mines de la Loire, Montrambert, Malafolie, etc. etc.

## VERNAY FILS AINE

165, Entrepôt Grande-Rue Saint-Clair, 165

En face la gare

## SERVICE SPÉCIAL et à DOMICILE

Adresser la Correspondance, Grande-Rue St-Clair, 60

## GREFFAGE

de la vigne

LANIÈRES ET TUBES EN CAOUTCHOUC

## BRONDELLE

87, Rue de la République, 87, Lyon

## HERNIES

sans opération, guérison  
complète, parfaite garan-  
tie par les faits. En con-  
séquence plus de bandage.  
D'GAILLARD, quai de la Charité, 1, Lyon

Ateliers de Construction mécanique

## F. LAURENT jeune

à Bourgoin (Isère)

Spécialité pour MOULINS DE COMMERCE

Moutures hongroises et ordinaires

Broyeurs, Désagrégeurs, Convertisseurs à cylindres métal,  
pour blés. Moulins à cylindres pour remoudre les gruaux

**APPAREILS COMPLETS POUR NETTOYAGE, BLUTAGE**

ET SASSAGE

Huileuses. — Fécularies. — Pressoirs

MACHINES À VAPEUR, ROUES HYDRAULIQUES ET TURBINES PERFECTIONNÉES

FR. **1** PAR AN **Le Moniteur Financier** **1** PAR AN  
Propriété de la SOCIÉTÉ NOUVELLE, Capital 20 Millions  
Tous les Samedis SEIZE GRANDES PAGES et tous les Tirages  
LYON, 29, rue de l'Hôtel-de-Ville, et rue Gentil, 4 PARIS, 52, rue de Châteaudun.